



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Special Projects/Projets Spéciaux

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage/, Phase III

Floor 10C1/Étage 10C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Système automatisé d'identification	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-153234/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-153234	Date 2015-11-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZL-107-29586	
File No. - N° de dossier 107zl.M7594-153234	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-12-04	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Campbell, Jeff	Buyer Id - Id de l'acheteur 107zl
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8500 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-9235
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Le but de cette modification est de faire les changements suivants:

1. Paragraphe 2.12

Supprimer :

Industry Day

Une séance de consultation de l'industrie sera tenue après la période d'examen de la version provisoire de la demande de soumissions. Cette séance est prévue le 14 décembre 2015, immédiatement après la période d'examen de la version provisoire de la demande de soumissions. De plus, des rencontres individuelles pourront être organisées les 15 et 16 décembre 2015 afin de préciser le contenu de la demande de soumissions lorsqu'un soumissionnaire préfère ne pas discuter d'un sujet lors d'un forum ouvert en raison de préoccupations en matière de propriété. L'objectif de la réunion des soumissionnaires consiste à s'assurer que les soumissionnaires éventuels ont l'occasion de préciser tout aspect de leur compréhension du besoin et à leur permettre de poser des questions ou de formuler des suggestions sur le contenu de la demande de soumissions. Bien que la séance de consultation de l'industrie ne soit pas obligatoire, on encourage les soumissionnaires à y participer. Ils doivent confirmer leur participation à la séance auprès de l'autorité contractante d'ici le 16 décembre 2015).

Insérer :

Journée de l'industrie

Une séance de consultation de l'industrie sera tenue après la période d'examen de la version provisoire de la demande de soumissions. Cette séance est prévue le 14 décembre 2015, immédiatement après la période d'examen de la version provisoire de la demande de soumissions. De plus, des rencontres individuelles pourront être organisées les 15 et 16 décembre 2015 afin de préciser le contenu de la demande de soumissions lorsqu'un soumissionnaire préfère ne pas discuter d'un sujet lors d'un forum ouvert en raison de préoccupations en matière de propriété. L'objectif de la réunion des soumissionnaires consiste à s'assurer que les soumissionnaires éventuels ont l'occasion de préciser tout aspect de leur compréhension du besoin et à leur permettre de poser des questions ou de formuler des suggestions sur le contenu de la demande de soumissions. Bien que la séance de consultation de l'industrie ne soit pas obligatoire, on encourage les soumissionnaires à y participer. Ils doivent confirmer leur participation à la séance auprès de l'autorité contractante d'ici le **4 décembre 2015**.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.